

L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

En 2024, les structures d'accueil de jour collectif proposent 25 900 places à plein temps aux enfants vaudois. Depuis 2010, plus de 15 300 places ont été créées, soit une croissance annuelle moyenne de 6,6%. Une place à plein temps pouvant être partagée, cette offre permet d'accueillir, en 2024, près de 47 000 enfants de 12 ans et moins, soit 43 % de la population de cet âge. Le personnel assurant cette prise en charge correspond à plus de 6100 équivalents plein temps (EPT), dont 4500 sont consacrés aux fonctions éducatives. L'accueil en milieu familial complète cette offre avec 3400 places. Enfin, sur le temps de midi, 8700 repas sont servis quotidiennement dans les réfectoires scolaires, dont 77% au profit des élèves de la 7^e à la 11^e.

L'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud repose sur deux modes de garde institutionnels: l'accueil collectif, qui représente 88 % des 29 300 places à plein temps disponibles (voir définitions), et l'accueil en milieu familial (12%). En parallèle, les communes peuvent organiser une prise en charge des élèves dans un réfectoire sur le temps de midi. Pour la première fois, Statistique Vaud dresse un état des lieux élargi des différentes formes de prise en charge extrafamiliale offertes aux enfants vivant dans le canton de Vaud en 2024.

25 900 PLACES EN ACCUEIL COLLECTIF

En 2024, les 861 structures d'accueil collectif du canton offrent 25 900 places à plein temps aux 108 700 enfants vaudois âgés de 12 ans et moins¹. Les enfants d'âge préscolaire (0 à 4 ans) bénéficient de 12 100 places, dont la grande majorité (83 %) sont subventionnées. Pour les élèves scolarisés jusqu'à la 8^e, 13 800 places sont mises à disposition, dont 94 % sont subventionnées [T1].

La quasi-totalité de ces places est offerte par des structures ouvertes toute la journée, appelées structures à temps

d'ouverture élargi (TOE). Les haltes-jeux et jardins d'enfants, regroupés sous l'appellation de structures à temps d'ouverture restreint (TOR), proposent un accueil à la demi-journée sans repas de midi. Elles ne représentent que 450 places à plein temps, soit 1,8 % de l'offre totale d'accueil collectif du canton.

24 PLACES POUR 100 ENFANTS

Le taux de couverture en accueil collectif, qui met en relation le nombre de places offertes à plein temps avec la population, s'élève à 23,8%. Autrement dit, les structures proposent 24 places pour 100 enfants de 12 ans et moins. Ce taux est près de deux fois plus élevé pour les moins de 4 ans (34,9%) que pour les enfants scolarisés (18,6%).

L'accueil collectif est très disparate selon les régions d'accueil [F1]. L'accueil préscolaire est particulièrement développé dans les régions de l'arc lémanique et dans les grandes villes. L'accueil parascolaire est, quant à lui, plus répandu dans les régions de Lausanne et de la Riviera, où le taux de couverture des enfants scolarisés dépasse les 20%.

[T1] NOMBRE DE PLACES À PLEIN TEMPS EN ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL, VAUD, 2024

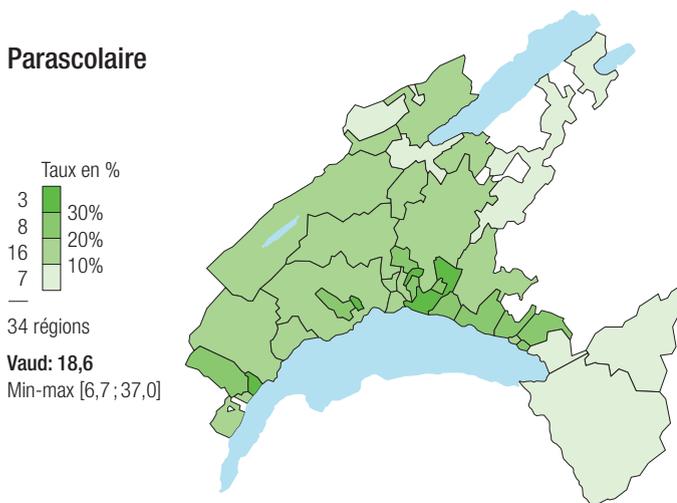
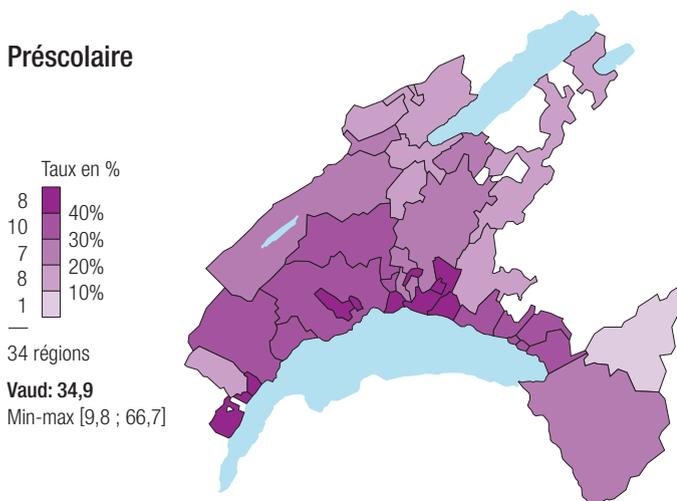
Places à plein temps	Structures à temps		Accueil collectif	Accueil familial
	d'ouverture élargi (TOE)	d'ouverture restreint (TOR)	Total	
Accueil préscolaire (0-4 ans)	11 671	438	12 109	1 723
Subventionné en %	83 %	75 %	83 %	100 %
Accueil parascolaire (4-12 ans)	13 765	16	13 781	1 677
Subventionné en %	95 %	56 %	94 %	100 %
Total des places	25 436	454	25 890	3 400

Source : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants.

43% DES ENFANTS VAUDOIS FRÉQUENTENT UNE STRUCTURE D'ACCUEIL

Une place à plein temps est le plus souvent partagée entre plusieurs enfants. En moyenne, une place en préscolaire est ainsi occupée par 1,6 enfant, et en parascolaire par 2,0 enfants. Au total, 46 900 enfants bénéficient d'un accueil collectif, soit 43% des jeunes Vaudois [F2]. Ce sont les enfants d'âge préscolaire qui fréquentent le plus les structures d'accueil collectif (57%), avec des différences marquées selon l'âge des enfants. Alors que 36% des moins de 2 ans («bébés») sont pris en charge dans une crèche ou un jardin d'enfants, le taux de recours grimpe à 63% pour les enfants de 2 à 3 ans («trotteurs») et atteint 72% pour les 3 à 4 ans («moyens»), soit durant l'année précédant l'entrée à l'école. Concernant l'accueil parascolaire, la moitié des écoliers et des écolières du canton (48%) sont, durant les quatre premières années du primaire, accueillis au moins une fois par semaine dans une structure. Ce taux diminue légèrement en 5-6P (40%)

[F1] TAUX DE COUVERTURE EN ACCUEIL COLLECTIF, VAUD, 2024



Source : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants.

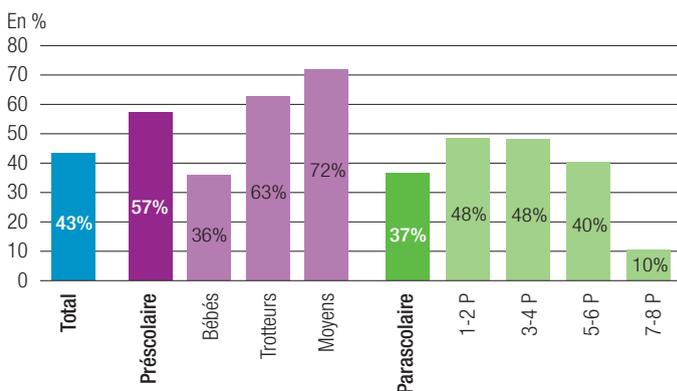
et atteint 10% en 7-8P. Ce résultat s'explique par une offre restreinte pour les élèves plus âgés ainsi que par une demande en baisse, en raison notamment de leur autonomie grandissante et du recours à d'autres formes de prise en charge (réfectoires, activités extrascolaires, etc.).

1000 PLACES EN ACCUEIL COLLECTIF CRÉÉES EN 2024

Le canton de Vaud connaît une croissance significative de son offre d'accueil depuis 15 ans, sous l'impulsion notamment de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) entrée en vigueur en 2006. Cette évolution a non seulement facilité la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des parents, mais elle a également permis de progresser vers les objectifs fixés par la loi, dont celui de garantir sur l'ensemble du canton une offre suffisante de places d'accueil, accessibles financièrement.

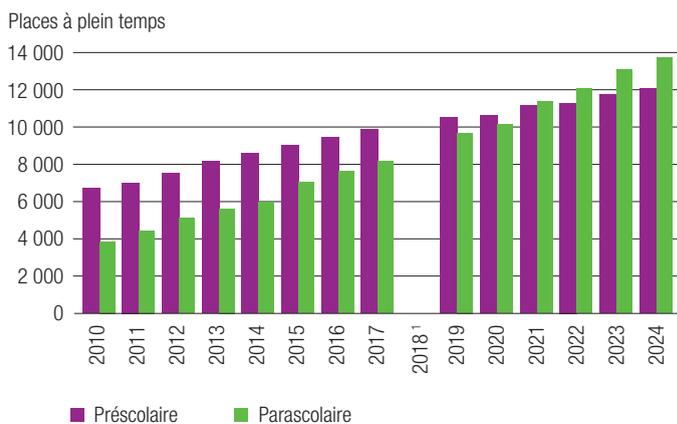
Depuis 2010, le nombre de places à plein temps a progressé de 144%, ce qui correspond à la création de 15 300 places [F3]. L'offre à destination des enfants d'âge préscolaire s'est enrichie de 5400 places (+80%), dont 4900 créées au sein des structures

[F2] TAUX DE RECOURS EN ACCUEIL COLLECTIF, VAUD, 2024



Source : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants.

[F3] NOMBRE DE PLACES OFFERTES À PLEIN TEMPS EN ACCUEIL COLLECTIF, VAUD



¹ Pas d'enquête en 2018.

Source : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants.

subventionnées. La progression est encore plus marquée dans le parascolaire avec la mise à disposition pour les familles de 9900 places supplémentaires (+257%). En effet, en 2018, la révision de la LAJE a rendu obligatoire l'accueil parascolaire pour les enfants scolarisés entre la 1P et la 8P.

En moyenne, 1090 places ont donc été créées chaque année (+6,6% par an) depuis 2010. En 2024, avec une progression de 4,0%, la croissance est moins importante mais reste soutenue: 1000 places supplémentaires ont été proposées aux familles, dont 670 destinées aux enfants de 4 à 12 ans.

Cette expansion a fait progresser les taux de couverture au cours des 15 dernières années: +14,2 points de pourcentage en préscolaire et +12,4 en parascolaire, soit respectivement 14 places et 12 places de plus pour 100 enfants. Outre la création de nouvelles places, la progression démographique plus modérée des 0 à 12 ans (+0,9% par an en moyenne) contribue également à la hausse des taux de couverture, avec même, depuis 2021, une baisse du nombre d'enfants de 0 à 4 ans.

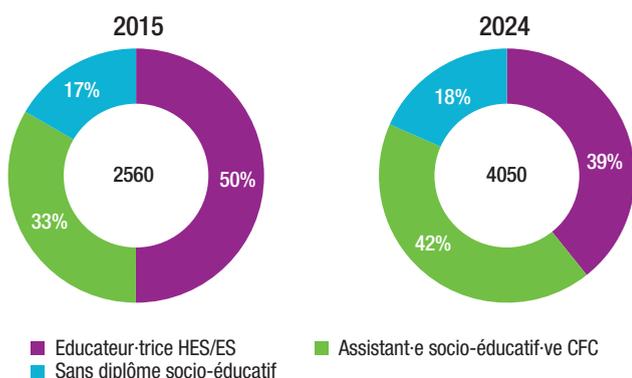
DES EMPLOIS OCCUPÉS MAJORITAIREMENT PAR DES FEMMES

À la fin de l'année 2024, le nombre d'emplois en équivalents plein temps (EPT) dans les structures d'accueil collectif du canton atteint 6100, dont 5300 dans les seules structures subventionnées. Par rapport à 2010, l'ensemble du personnel employé en accueil collectif a plus que doublé, ce qui représente une augmentation de près de 3500 EPT.

Les hommes restent minoritaires même si leur proportion a progressé, passant de 8% à 12% sur la même période. Cette part pourrait encore progresser à l'avenir puisqu'en 2024, ils représentent 19% des personnes effectuant un apprentissage d'assistant-e socio-éducatif-ve. En comparaison, ils occupent actuellement 9% des EPT dans les fonctions éducatives exigeant un diplôme tertiaire (HES/ES) ainsi que dans les directions pédagogiques.

Enfin, le personnel demeure relativement jeune, une caractéristique qui se confirme d'année en année. En 2024, 39% des EPT sont occupés par des personnes âgées de 30 ans et moins, tandis que les 31 à 40 ans représentent un quart des effectifs.

[F4] PERSONNEL ÉDUCATIF EN ACCUEIL COLLECTIF (EPT)¹ SELON LA FONCTION, VAUD



¹ Hors postes de direction pédagogique.

Sources: StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants, FAJE, Personnel de l'accueil de jour des enfants subventionné.

Définitions

Places à plein temps

- **Accueil collectif préscolaire:** le critère retenu pour définir une place à plein temps est sa compatibilité avec une activité professionnelle à plein temps des parents, soit 11 heures par jour ou 2530 heures par an.
- **Accueil collectif parascolaire:** le calcul des places à plein temps tient compte, d'une part, des trois périodes d'accueil pendant la journée scolaire des 4 à 12 ans (matin, midi, après-midi), d'autre part, pour les 4 à 8 ans, des places offertes pendant les vacances scolaires.
- **Accueil familial de jour:** une place à plein temps est calculée sur la base d'un accueil de 10 heures par jour en préscolaire (2300 heures par an) et de 6,5 heures par jour en parascolaire les jours d'école.

Taux de couverture

Nombre de places à plein temps offertes rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.

Taux de recours

Nombre d'enfants pris en charge en accueil de jour rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.

Régions d'accueil de jour

Le périmètre des régions d'accueil de jour correspond à celui des 33 réseaux reconnus et subventionnés par la FAJE, auquel s'ajoutent deux communes qui n'appartiennent à aucun réseau et qui ont été réunies ici. En 2024, on compte donc 34 régions d'accueil de jour.

Subventionnement de l'accueil de jour

Dans le canton de Vaud, le subventionnement des structures d'accueil collectif (préscolaire ou parascolaire) ainsi que de l'accueil en milieu familial est assuré par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), dont les ressources proviennent des employeurs, des communes et de l'Etat. Pour pouvoir bénéficier de ce soutien financier, les structures doivent être affiliées à un réseau d'accueil reconnu par la FAJE; chaque réseau est constitué d'une ou de plusieurs communes et a pour mission d'organiser et de développer l'accueil extrafamilial.

Plusieurs critères sont indispensables afin que les réseaux — et les structures qui leur sont affiliées — puissent être reconnus et bénéficier de subventionnements. Une politique tarifaire uniforme pour l'ensemble du réseau, tenant compte des revenus des parents et dont le tarif maximum ne peut dépasser le coût moyen d'exploitation de la structure, en fait partie.

PART CROISSANTE DES TITULAIRES D'UN CFC AU SEIN DU PERSONNEL ÉDUCATIF

Les fonctions éducatives représentent, à elles seules, 74% du personnel (4530 EPT). Parmi elles, en dehors des postes de direction pédagogique (480 EPT), 42% des EPT sont occupés par des personnes disposant d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve (1710 EPT) [F4]. La part des personnes possédant un titre de degré

tertiaire (éducateur-trice HES/ES) est légèrement moins élevée (39 %, soit 1590 EPT). Enfin, 18 % des effectifs sont assurés par des personnes ne disposant pas de diplôme socio-éducatif (750 EPT).

En comparaison avec 2015 – première année de disponibilité de ces informations – la part du personnel titulaire d'un diplôme de degré tertiaire a diminué de 11 points de pourcentage au profit du personnel disposant d'un CFC. Cette évolution s'explique notamment par l'adoption de nouveaux cadres de référence pour l'accueil collectif préscolaire et parascolaire qui autorisent un plus grand recours aux titulaires d'un CFC en complément des personnes possédant un diplôme de degré tertiaire.

UN ACCUEIL FAMILIAL AU RALENTI

L'accueil en milieu familial a peiné à susciter de nouvelles vocations au cours de la dernière décennie et les structures de coordination ont de la difficulté à remplacer les personnes quittant cette activité. En 2024, 1093 personnes prennent en charge des enfants à leur domicile, soit 427 de moins qu'en 2016 (-28 %) [F5].

Au total, 6800 enfants sont accueillis en milieu familial, pour un total de 3400 places à plein temps. La moitié d'entre eux sont d'âge préscolaire. Si le nombre de places en 2024 est proche de celui de 2016, les données annuelles révèlent toutefois une hausse entre 2016 et 2019 (+310 places), suivie d'un recul progressif, particulièrement marqué pour l'accueil des enfants scolarisés. La diminution du nombre d'accueillant-es, mise en perspective avec la stabilité du nombre de places proposées, témoigne d'une transformation structurelle de cette activité : chaque accueillant-e prend en charge davantage d'heures d'accueil, faisant de cette activité un emploi principal pour la majorité.

Les différences sont marquées entre les régions d'accueil. Les régions de Rolle et Gland ont les taux de couverture les plus élevés pour ce type d'accueil, respectivement 7,1 % et 6,8 %, influencés principalement par une prise en charge importante des enfants de moins de 4 ans (11,8 % et 12,1 %). Au contraire, les régions de Sainte-Croix, de Blonay-St-Légier et de Yens et environs ont des taux de couverture inférieurs à 1 %, taux que Lausanne dépasse à peine (1,3 %). De manière générale, l'accueil familial est plus développé pour les enfants en âge préscolaire, alors que l'accueil parascolaire reste très marginal (seuls 2 enfants sur 100 sont pris en charge, contre 5 pour le préscolaire).

8700 REPAS QUOTIDIENS SERVIS DANS LES RÉFECTOIRES SCOLAIRES VAUDOIS

En parallèle à l'accueil collectif et familial, les enfants peuvent fréquenter les réfectoires scolaires durant la pause de midi. En 2024, durant la semaine de référence, les 137 réfectoires scolaires recensés dans le canton de Vaud ont servi plus de 34 700 repas

aux élèves de la 1P à la 11S (à l'exception du mercredi), soit 8700 repas par jour. En moyenne, 63 repas sont servis quotidiennement et par réfectoire [T2].

La très grande majorité des réfectoires scolaires (89 %) exigent une inscription préalable pour que les élèves puissent bénéficier d'un repas. Seuls huit établissements proposent un accès libre, mais leur offre se limite aux élèves de la 7P à la 11S. Lorsque l'inscription est obligatoire, la présence des enfants est pratiquement toujours contrôlée, via des listes de présence ou une carte personnelle utilisée pour payer le repas.

DES RÉFECTOIRES DESTINÉS AUX ÉLÈVES PLUS AUTONOMES

Les réfectoires accueillent des enfants d'âges variés, en fonction des niveaux scolaires présents dans les établissements

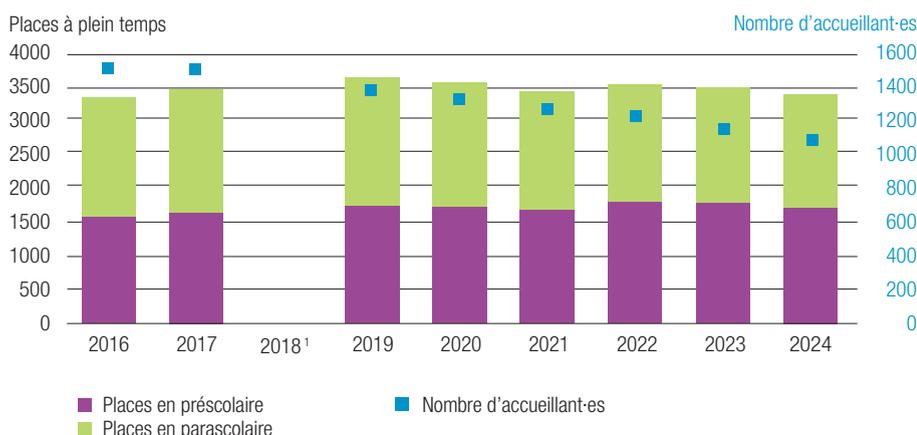
[T2] RÉFECTOIRES ET REPAS SERVIS¹, VAUD, 2024

	Nombre
Nombre de réfectoires	137
Repas servis durant la semaine de référence	34 745
Repas servis par jour	8 686
Moyenne par réfectoire	
Repas servis durant la semaine de référence	254
Repas servis par jour	63

¹ Sans le mercredi.

Source : StatVD, Enquête sur l'accueil de midi autorisé et surveillé par les communes.

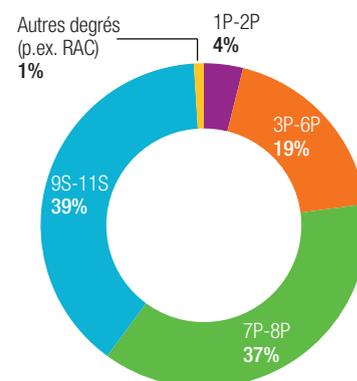
[F5] NOMBRE D'ACCUEILLANT-ES ET DE PLACES À PLEIN TEMPS EN ACCUEIL FAMILIAL, VAUD



¹ Pas d'enquête en 2018.

Source : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants.

[F6] REPAS SERVIS DANS LES RÉFECTOIRES PAR DEGRÉ SCOLAIRE, VAUD, 2024



Source : StatVD, Enquête sur l'accueil de midi autorisé et surveillé par les communes.

QUEL ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS POUR QUEL ÂGE ?

Cycle et degré scolaire		Age de l'enfant	Catégorie d'accueil de jour des enfants	
Secondaire I	11S	14 - 15 ans	9-11S	-
	10S	13 - 14 ans		
	9S	12 - 13 ans		
Primaire	8P	11 - 12 ans	7-8P	Parascolaire
	7P	10 - 12 ans	5-6P	
	6P	9 - 10 ans		
	5P	8 - 9 ans	3-4P	
	4P	7 - 8 ans		
	3P	6 - 7 ans	1-2P	
	2P	5 - 6 ans		
	1P	4 - 5 ans		
-	3 - 4 ans	Moyens	Préscolaire	
-	2 - 3 ans	Trotteurs		
-	1 - 2 ans	Bébés		
-	< 1 an			

scolaires auxquels ils sont rattachés [F6]. Ainsi, 27 % des restaurants scolaires sont ouverts aux enfants de 1P-2P (4 à 6 ans), mais seuls 1350 repas leur sont servis sur l'ensemble de la semaine, soit 4 % de l'ensemble des menus distribués. Ce type d'accueil reste aujourd'hui privilégié pour les élèves les plus âgés : la prise en charge dans les réfectoires s'inscrit généralement non pas en complément, mais dans la continuité de l'accueil collectif institutionnel une fois que les enfants ont gagné en autonomie.

Pour en savoir plus

- Chiffres-clés de l'accueil de jour dans le canton de Vaud, édition 2025
- Numerus 7-2022 – Accueil de jour : doublement de l'offre depuis 2011

Méthodologie d'enquête

L'accueil de jour des enfants fait l'objet de deux enquêtes annuelles dans le canton de Vaud.

Enquête « Accueil de jour »

Lancée en 2009, cette enquête exhaustive recueille chaque année au mois de novembre des informations auprès de la totalité des structures d'accueil collectif du canton – subventionnées ou non – ainsi que de celles coordonnant l'accueil familial, permettant de connaître leur offre et leur utilisation. En partenariat avec la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), des informations sont également récoltées sur le personnel.

Enquête « Accueil de midi autorisé et surveillé par les communes »

Parallèlement à l'accueil collectif et familial, les communes peuvent organiser, sous leur responsabilité, une prise en charge des élèves dans un réfectoire sur le temps de midi. Depuis trois ans, une étude spécifique permet de recenser le nombre de repas consommés par les élèves vaudois de la 1P à la 11S dans ce type d'accueil durant la semaine de référence (dernière semaine complète de novembre). Le mercredi est exclu des analyses, car très peu de réfectoires sont ouverts et seuls 200 repas y sont servis. Enfin, bien qu'un travail minutieux et continu soit mené pour recenser tous les réfectoires scolaires du canton, l'exhaustivité de ces lieux d'accueil ne peut être garantie.

Ainsi, les élèves de la 7P à la 11S représentent à eux seuls 77 % des repas consommés, alors même qu'ils bénéficient peu – voire pas du tout pour les élèves du secondaire – d'un accueil parascolaire collectif ou familial.

¹ Les bébés de moins de 14 semaines, soit la durée légale du congé maternité, ne sont pas pris en charge dans le système de l'accueil de jour. De même, celui-ci s'arrête après la 8P, soit aux alentours de l'âge de 12 ans. Sont donc comptabilisés ici les enfants dont l'âge est supérieur à 4 mois et au maximum en âge d'être en 8P au 31 décembre 2024.

Source des données : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants, Enquête sur l'accueil de midi autorisé et surveillé par les communes. FAJE, Personnel de l'accueil de jour des enfants subventionné.



Statistique Vaud est signataire de la Charte de la statistique publique de la Suisse et s'engage notamment à respecter les principes fondamentaux d'indépendance, d'objectivité et de transparence.